

AR PREFECTURE

082-200061257-20210525-05202102-DE
Regu le 25/05/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE



TARN-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

CONSEIL SYNDICAL

REUNION DU 25 MAI 2021

Date d'envoi de la convocation : 18 mai 2021

L'An deux mille vingt-et-un et le 25 du mois de mai (25.05.2021) à 9 heures 30 minutes, le Conseil Syndical de Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 18 mai 2021, s'est assemblé en présentiel (salle du Conseil Départemental à l'Hôtel de Département de Tarn-et-Garonne) et à distance (en visioconférence via le dispositif BlueJeans), sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Président de Tarn-et-Garonne Numérique.

PRESENTS : 10

M. BESIERS Jean-Philippe (Président), Mme DEBIAIS Francine (4ème Vice-Présidente), Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire), Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire) en visioconférence, M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), Mme NEGRE Marie-Claude (Déléguée titulaire) en visioconférence, M. QUATRE Christian (Délégué titulaire), M. TERRENNE Jean-Paul (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)

REPRÉSENTÉS : 6

M. ASTRUC Christian (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS Jean-Philippe (Président)
Mme TUYERES Stéphane (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire)
M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président), a donné pouvoir à Mme BOURDONCLE Catherine (Déléguée titulaire)
M. LAMBOLEY Thierry (Délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme FERRERO Monique (Déléguée titulaire)
Mme PALMIE Agnès (Déléguée titulaire) a donné pouvoir à M. BESIERS Jean-Philippe (Président)
Mme TURELLA-BAYOL Frédérique (Déléguée titulaire) a donné pouvoir à Mme DEBIAIS Francine (4ème Vice-Présidente)

EXCUSÉS : 4

M. BERTELLI Jean-Claude (2^{ème} Vice-Président)
M. SALOMON Bernard (3^{ème} Vice-Président)
M. FERTE Denis (Délégué titulaire)
Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire)

Le Conseil syndical a désigné pour Secrétaire de séance M. VIGOUROUX Claude

DELIBERATION N°05/2021-02

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2020
DU SYNDICAT MIXTE TARN-ET-GARONNE NUMERIQUE

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Le rapport d'activités annuel établit un bilan des actions engagées dans le champ des différentes compétences du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique.

Il s'agit d'un document de référence qui donne une vision complète des actions conduites sur une année.

Il comprend les informations relatives aux membres, à l'administration, aux moyens du syndicat et à la mise en œuvre des programmes d'aménagement numérique.

La réalisation d'un rapport d'activités répond à une obligation légale pour les syndicats mixtes, détaillée par renvoi aux dispositions applicables aux EPCI dans les conditions définies par l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Ce rapport fait l'objet d'une prise de décision par le Conseil syndical, après présentation par le Président.

Le rapport d'activité 2020 du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique est joint en annexe à la présente délibération.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le rapport d'activité 2020 du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique tel qu'il est proposé en annexe.

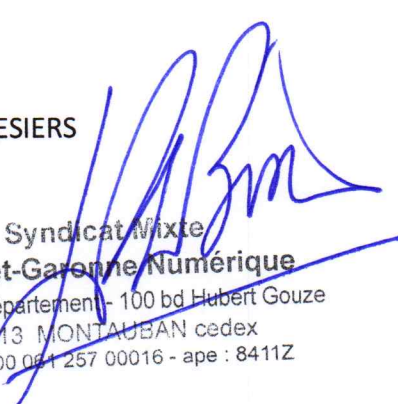
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ des membres présents et représentés

Certifié exécutoire par le
Président compte-tenu de
l'envoi en préfecture le **25 MAI 2021**

et de la publication le **26 MAI 2021**

Fait à Montauban, le 25 mai 2021

Le Président,
Jean-Philippe BESIERS


Syndicat Mixte
Tarn-et-Garonne Numérique
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze
82013 MONTAUBAN cedex
siret : 200 061 257 00016 - ape : 8411Z